

David Dougoud Services Sàrl  
Chemin des Amoureux 33  
1347 Le Sentier

## MENAGE PRIVÉ– Conditions générales (version - avril 2022)

### 1) Conditions Générales

Les présentes Conditions Générales font partie intégrante du contrat. **Merci de bien vouloir les lire, les signer, et nous les retourner** en même temps que votre contrat.

Par email ou par poste (voir bas de la page).

### 2) Renouvellement - Résiliation

Le mandat se renouvelle de manière tacite, tant que l'une des deux parties n'émet pas le désir de le casser.

Vous pouvez résilier votre contrat à tout moment, par écrit, moyennant un délai de congé de minimum 1 mois pour la fin d'un mois. **Les résiliations ne respectant pas ce délai seront facturées au tarif unique de CHF 250.-.**

### 3) Durée du travail et facturation

La durée du travail est établie d'un commun accord entre les deux parties et représente « un idéal ». Pour des raisons de transparence et de gestion, **nous facturons le travail à la minute** (nous utilisons le système de timbrage, plus d'information sur notre site internet [www.dougoud-services.ch](http://www.dougoud-services.ch)). Il est du devoir de nos employés de gérer leurs heures de travail, afin de respecter au mieux le mandat.

### 4) Forfait de déplacement de 15 minutes

**Un forfait de déplacement de 15 minutes est facturé, à chaque intervention**, au tarif horaire normal.

### 5) Place de parc

Une place de parc est indispensable. Nous ne pouvons pas nous parquer en "zones bleues", le temps autorisé étant trop court. Des frais additionnels vous seront facturés en cas de parking payant.

### 6) Le mandat englobe les tâches suivantes :

- Nettoyage des sols (aspirateur, serpillière, balais)
- Dépoussiérage
- Nettoyage des sanitaires – douches – salles de bains
- Nettoyage de la cuisine (excepté le four, cf. 7)
- Repassage

Nous vous rappelons que les produits utilisés sont 100% écologiques. Ils sont compris dans le tarif horaire.

Les machines et les outils nécessaires (chiffons, serpillière, aspirateur, etc.) sont compris dans notre tarif horaire, exceptés la planche et le fer à repasser.

### 7) Nettoyage des vitres, fenêtres et stores

Les vitres, fenêtres et stores ne font pas partie du mandat,

mais nous les nettoyons volontiers, sur rendez-vous.

- *Pourquoi ?* Nous sommes équipés de matériel spécifique pour ce type de nettoyage. Il ne fait pas partie du matériel de base que les femmes de ménage emportent. Ces nettoyages ne peuvent donc en aucun cas se faire de manière spontanée et n'entrent pas dans le mandat type de femme de ménage. La CTT...

### 8) Nettoyage du four

Nous le nettoyons volontiers, sur rendez-vous.

- *Pourquoi ?* Le nettoyage du four demande l'utilisation d'un produit spécifique ainsi qu'un temps d'action du produit. Ce matériel ne fait pas partie du matériel de base que les femmes de ménage emportent. Le nettoyage du four ne peut en aucun cas se faire de manière spontanée et n'entre pas entièrement dans notre tarification à l'heure.

### 9) Facturation & Responsabilité

David Dougoud Services Sàrl établi les factures mensuelles, s'occupe des formalités administratives, de l'assurance RC, des fiches de paie, verse les salaires et les charges sociales. Aucun échange d'argent n'a lieu avec votre aide de ménage. L'entreprise est couverte avec sa propre RC en cas de litige.

### 10) Clés et codes

Afin de faciliter nos interventions, nous aimerions avoir une clé ainsi que les codes de sécurité nécessaire afin d'accomplir le service. Nous avons l'habitude de traiter ces données sensibles et seules les personnes « ayant droit » ont accès aux informations nécessaires.

Si toutefois vous renoncez à nous fournir une clé / code, vous devez impérativement être sur place lors de l'arrivée et du départ de notre employé(e). Tout absence de votre part, sauf cas exceptionnel, entraîne la facturation d'office des heures, même si elles n'ont pu être effectuées. Il est impossible de décaler les heures en cas d'arrivée tardive, l'employé ayant d'autres clients après vous. Nous attirons votre attention sur le fait que de laisser une clé « sous le paillason », « dans la boîte aux lettres », etc n'est pas possible. Ceci pour des raisons de responsabilité.

### 11) Annulation de service

Un service non annulé par téléphone ou par e-mail, au moins **48h dites ouvrables avant le début dudit service** sera facturé, sauf cas exceptionnel.

**Nous sommes à votre disposition et répondons à volontiers à vos questions.**

**Lieu, date**

**Lu et approuvé  
Nom, Prénom**

**Signature**